

Soutien en espèces au renforcement du système de santé

Note d'information sur l'approche de GAVI au RSS et sur le processus de demande de soutien en 2014.

L'un des objectifs stratégiques de GAVI est de «contribuer à renforcer la capacité des systèmes de santé intégrés pour assurer la vaccination». Les points clés suivants mettent en exergue l'approche de GAVI au renforcement du système de santé (RSS):

- Le soutien de GAVI au RSS a pour but de lever les goulets d'étranglement des systèmes pour parvenir à de meilleurs résultats en matière de vaccination, notamment avec une couverture élargie et un accès plus équitable à la vaccination. C'est pourquoi la demande doit être fondée sur une solide analyse des goulets d'étranglement et des écarts financiers. Elle doit aussi présenter une chaîne des résultats démontrant clairement le lien entre les activités proposées et l'amélioration des résultats de la vaccination.
- Le financement basé sur la performance (performance based funding : PBF) est au cœur du soutien au RSS de GAVI. La performance des pays sera jugée selon leurs résultats intermédiaires et un ensemble défini au préalable d'indicateurs du PBF en fonction desquels des paiements supplémentaires seront versés pour récompenser les succès obtenus dans l'amélioration des résultats de la vaccination.
- Les demandes de soutien de GAVI au RSS exigent un solide cadre de suivi et d'évaluation, une mesure et une documentation des résultats, et une évaluation de fin de soutien. De plus, des évaluations indépendantes et récurrentes de la qualité des données seront une condition pour toutes les demandes de RSS.
- GAVI adhère aux principes de l'alignement et de l'harmonisation et soutient le Partenariat international pour la santé, IHP+. La demande doit démontrer que le soutien de GAVI est harmonisé avec les plans et procédures de santé du pays, qu'il complète le financement d'autres bailleurs de fonds et qu'il utilise les systèmes nationaux existants, par exemple pour la gestion financière et les activités de suivi et d'évaluation.
- GAVI soutient l'utilisation des évaluations conjointes des stratégies nationales de santé (JANS). Si un pays a réalisé une telle évaluation, il en inclura les conclusions dans sa demande de RSS.
- GAVI demande aux pays d'identifier et d'instaurer des liens entre le soutien au RSS et la mise en œuvre des nouveaux vaccins (soutien de GAVI aux vaccins nouveaux – SVN). La proposition doit démontrer les liens du soutien au RSS avec le renforcement de la vaccination de routine, l'introduction de nouveaux vaccins ainsi que la planification et la réalisation de campagnes de vaccination.
- Dans le cadre de l'introduction d'un vaccin, le soutien au RSS de GAVI doit être utilisé, avant et après l'introduction, pour consolider le système de vaccination de routine afin d'élargir la couverture.
- Les demandes doivent inclure des détails sur les leçons tirées de la mise en œuvre d'allocations antérieures de RSS de GAVI ou du soutien provenant d'autres sources telles que des allocations antérieures de soutien aux vaccins nouveaux, les outils d'évaluation de l'efficacité de la gestion vaccinale (EGV) ou d'évaluation post-introduction, les examens du PEV, etc.
- Les demandes doivent montrer la complémentarité et la valeur ajoutée du soutien de GAVI pour lever les goulets d'étranglement et renforcer le système de santé, par rapport au soutien d'autres partenaires et sources de financement, et par rapport à d'autres fonds de GAVI propres aux nouveaux vaccins et/ou aux campagnes de vaccination.
- L'approche de GAVI au RSS inclut un soutien à la mobilisation communautaire, la création de la demande et la communication, notamment l'approche de communication pour la vaccination.
- L'approche de GAVI au RSS inclut un soutien au renforcement des systèmes d'information et à l'amélioration de la qualité des données. Des systèmes d'information solides sont d'une importance capitale aussi bien pour les pays que pour GAVI. GAVI exige aux pays de mettre en place des mécanismes de routine qui surveillent de manière indépendante les améliorations de la qualité des données et le suivi des tendances au fil du temps.
- GAVI soutient l'innovation. Les pays sont encouragés à penser à des activités novatrices et catalytiques pour les inclure dans leurs activités susceptibles de supprimer les goulets d'étranglement afin d'améliorer les résultats de la vaccination.
- GAVI invite vivement les pays à inclure un financement pour les organisations de la société civile (OSC) qui mettront en œuvre le soutien au RSS en vue d'améliorer les résultats de la vaccination.
- Les demandes doivent indiquer comment sera traitée la viabilité des activités et des résultats du point de vue financier et programmatique au-delà de la période du soutien de GAVI.
- Les demandes doivent renseigner sur la manière dont l'équité (du point de vue du genre, de la situation géographique et du statut socio-économique) sera traitée.

Le processus de demande et de mise en oeuvre



- Étape 1** Soumission d'une manifestation d'intérêt: les pays ont l'obligation d'informer le Secrétariat de GAVI qu'ils ont l'intention de présenter une demande.
- Étape 2** Préparation et présentation de la demande de soutien : une demande de soutien au RSS doit être préparée de manière participative. Ce processus sera dirigé par les départements clés au sein du Ministère de la Santé (tels que planification, santé de l'enfant et PEV) et associera le Comité de coordination du secteur de la santé (CCSS), le Comité de coordination interagences (CCIA) ou son équivalent. Les partenaires de GAVI Alliance (comme l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), des institutions bilatérales, des OSC et d'autres partenaires du développement) doivent aussi prendre part au processus. La demande sera alignée sur la stratégie ou le plan national de santé, le plan pluriannuel complet (PPAC) et tout autre plan national pertinent. Le processus de préparation de la demande de soutien devra aussi représenter un engagement itératif, soutenu par l'Alliance. Le Ministre de la Santé et le Ministre des Finances signeront la demande, en plus des membres du CCSS ou du CCIA. Les demandes de soutien au RSS sont présentées par courriel à l'adresse proposals@gavialliance.org.
- Étape 3** Examen préalable et contrôle par les pairs des demandes : le Secrétariat de GAVI sélectionne les dossiers pour veiller à ce que les conditions soient réunies. Si la demande est incomplète, le Secrétariat et ses partenaires collaboreront avec le pays pour combler les lacunes avant de poursuivre. L'examen préalable de la demande par le Secrétariat et ses partenaires se centre sur la validité et la cohérence des données reçues officiellement des pays et la coordination avec d'autres sources d'information. Les pays peuvent être invités à reprendre à des révisions.
- Étape 4** Comité d'examen indépendant (CEI): le CEI prend connaissance des demandes de tous les types de soutien. L'examen du CEI aboutira à l'une des deux recommandations suivantes:
«Approbation recommandée»: la demande satisfait à tous les critères et le CEI recommande l'approbation du soutien. Des renseignements et des commentaires sur des points clés seront aussi fournis.
- «Nouvelle présentation recommandée»: la demande est incomplète ou ne satisfait pas à tous les critères. Dans ce cas, le CEI fournira des précisions pour guider la révision de la demande de soutien, et le pays sera invité à présenter un nouveau dossier lors d'une prochaine session de dépôt des demandes.
- Les recommandations du CEI sont présentées au Secrétaire Exécutif de GAVI pour approbation. Le Secrétariat de GAVI informera les pays des recommandations du CEI rapidement après réception du rapport du Président du CEI.
- Étape 5** Approbation du Secrétaire Exécutif de GAVI : le Secrétaire Exécutif de GAVI examinera les recommandations du CEI et prendra une décision à leur égard. Les semaines suivantes, les pays seront informés de l'issue finale par une lettre de décision ou une mise à jour de l'Accord cadre de partenariat (ACP), modalité récemment introduite qui remplace la lettre de décision. L'OMS et l'UNICEF sont également informés, pour faciliter les préparations, notamment les expéditions de vaccins et les versements en espèces.
- Étape 6** Évaluation de la gestion financière : le Secrétariat de GAVI réalise une évaluation de la gestion financière, s'il y a lieu, avant le versement d'espèces par le biais des systèmes nationaux, après quoi un aide-mémoire est signé avec le pays dans le cadre d'un accord cadre de partenariat global. Cet aide-mémoire définit les obligations en matière d'établissement de rapports relatifs au soutien de GAVI au RSS.
- Étape 7** Décaissement du RSS au pays : en règle générale, les pays devraient s'attendre à un délai d'environ six mois à compter de la réception d'un accord cadre de partenariat actualisé ou d'une lettre de décision pour le décaissement du soutien au RSS.
- Étape 8** Suivi et évaluation systématiques de l'allocation : en plus du suivi et de l'établissement de rapports systématiques, les pays sont tenus de réaliser une évaluation de fin d'allocation, en utilisant, dans la mesure du possible, les mécanismes d'examen existants.

Pour tout renseignement complémentaire sur le soutien en espèces au RSS de GAVI, prière d'écrire à l'adresse gavihss@gavialliance.org

Février 2014



2 Chemin des Mines
1202 Geneva
Switzerland

Tel. +41 22 909 65 00
Fax +41 22 909 65 55

www.gavialliance.org
info@gavialliance.org